

FORMATION CERTIFIANTE COLLECTEUR.RICE DE BIODÉCHETS



Programme actualisé en février 2024



PRÉSENTATION

Vous aimez la conduite ? Vous souhaitez travailler dans le secteur du développement durable ?

DEVENEZ COLLECTEUR.RICE DE BIODÉCHETS !

Le collecteur ou la collectrice de biodéchets est un professionnel qui assure les tournées de collecte des biodéchets, les déchets alimentaires, auprès de différents usagers (cantines, restaurants, hôtels, ...). Il/elle joue un rôle essentiel dans la valorisation des déchets, en étant garant de la qualité du tri.

POURQUOI ?

Ce métier en pleine émergence offre des perspectives d'emploi importantes dans les prochaines années.

OBJECTIFS

Se former au métier de collecteur.rice de biodéchets et développer des compétences clés à visée professionnelle :

- Savoir gérer, entretenir et utiliser un véhicule de collecte
- Savoir collecter et décharger des biodéchets
- Être un ambassadeur de la collecte des biodéchets

LE + DE LA FORMATION

Les stagiaires bénéficient de :

- Ateliers sur les outils bureautiques
- Accompagnement individuel et collectif à la recherche d'emploi (élaboration projet, techniques de recherche d'emploi, préparation aux entretiens d'embauche, ...)
- Accompagnement individuel sur la résolution des potentiels freins sociaux à l'emploi
- La formation par des professionnels ayant de l'expérience sur le métier

ÉVALUATION

La procédure de certification RNCP 38511 se compose :

- D'une évaluation continue avec un examen écrit et une mise en situation pour chaque bloc de compétences
- De la rédaction d'un dossier professionnel
- De deux épreuves devant un jury qualifié : une épreuve de mise en situation professionnelle et un entretien professionnel

Chacun des 3 blocs de compétences peut être acquis individuellement.

L'acquisition des 3 blocs de compétences entraîne la validation de la certification professionnelle.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

- Lieu de la formation : Parc d'activité de la Cerisaie, 13-27 avenue Jean Moulin, Bâtiment B2 - 93240 Stains.
- Groupe de 8 participants au minimum et 12 au maximum.
- Des équipements adéquats sont mis à disposition de notre formation : salle de formation équipée (tables et chaises), un vidéoprojecteur, l'accès au matériel de tri et de collecte pour les mises en pratique, des supports de formation, le prêt d'un ordinateur et des EPI de collecte pour chacun des stagiaires.
- Des outils pédagogiques variés sont utilisés : formation théorique en salle, mise en pratique en utilisant les équipements, visites de sites, jeux de rôle, exercices d'application

NOS PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN DE :



DURÉE

399 heures (11,5 semaines environ) dont 70 heures de stage

PRÉ-REQUIS

- Avoir le statut de demandeur d'emploi
- Être titulaire du permis de conduire B (en cours de validité)
- Maîtriser les savoirs de base en français (à l'oral et à l'écrit)

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Mme Mariatou Sissako - msissako@moulinot.fr

PRIX

Gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Taux horaire : 12,50€/h.

Coût de la formation : 5 425€ TTC.

Formation rémunérée.

SESSIONS

08 avril 2024 - 04 juillet 2024

18 septembre 2024 - 11 décembre 2024

S'INSCRIRE

Envoyez votre CV par mail à : formation@moulinot.fr

Ou parlez-en directement à votre conseiller emploi !

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Un mois avant le début de la formation.

PROCESS DE RECRUTEMENT

Vous serez conviés à une réunion d'information collective. Le recrutement s'effectue par un entretien de motivation de 20 minutes et un test de français à l'écrit de 20 minutes.



**LA FORMATION
EST CERTIFIANTE
DE NIVEAU 3 AU RNCP**

- Equivalent CAP -

La **RNCP38511** se compose de trois blocs de compétences :

- RNCP38511BC01
- RNCP38511BC02
- RNCP38511BC03

Certificateur : Moulinot Compost & Biogaz

Date d'enregistrement : 21/12/2023

LE CONTENU DE LA FORMATION

399 heures sur 11,5 semaines basé sur 3 blocs de compétences dont 70 heures de stage



1/ GESTION ET UTILISATION DES VÉHICULES DE COLLECTE

- C1** - Vérifier le matériel embarqué.
- C2** - Appliquer la procédure de vérification des éléments mécaniques et hydrauliques du véhicule de collecte.
- C3** - Communiquer efficacement au responsable les éventuels dysfonctionnements rencontrés et apporter sous sa responsabilité les solutions de premier niveau.
- C4** - Nettoyer efficacement le véhicule de collecte en fin de tournée suivant les règles d'hygiène spécifiques au transport de biodéchets.
- C5** - Porter efficacement des EPI afin de se protéger des risques professionnels.
- C6** - Sécuriser d'éventuelles victimes en attendant l'arrivée des secours.
- C7** - Adopter les comportements d'une collecte nocturne adaptés aux risques spécifiques d'une activité de nuit.
- C8** - Rédiger un constat d'accident et éviter les conflits liés aux accidents de la route.
- C9** - Sécuriser le véhicule à l'arrêt en fonction des situations rencontrées lors de la collecte.

2/ COLLECTE ET DÉCHARGEMENT DES BIODÉCHETS

- C1** - Comprendre un planning et une feuille de route afin d'identifier les accès aux bacs de collecte et aux points d'apport volontaire (PAV), afin d'anticiper les actions à mener lors d'une collecte de biodéchets, pouvant inclure la livraison de matériel et le lavage des bacs et des PAV.
- C2** - Vérifier l'adéquation entre le chargement, le véhicule et les missions à réaliser.
- C3** - Se rendre sur le point de collecte en limitant les impacts écologiques du parcours et identifier les bacs de biodéchets.
- C4** - Evaluer la qualité du tri des bacs de biodéchets (reconnaître les déchets dégradés et les erreurs de tri) et appliquer la procédure adaptée (déclassement, lavage de bacs et/ou PAV, livraison de matériel...) afin de garantir l'homogénéité et la qualité sanitaire de la collecte.
- C5** - Effectuer un chargement en respectant les gestes et postures adaptés.
- C6** - Assurer une remontée d'information précise via un logiciel et sur la feuille de route pour tracer les déchets collectés ainsi qu'un non-respect de procédure par les clients.
- C7** - Identifier et remonter, auprès du responsable, des incidents de collecte et modifications relatives à la tournée.
- C8** - Appliquer les procédures de déchargement selon l'exutoire pour garantir la sécurité et l'efficacité de la décharge.

3/ AMBASSADEUR DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

- C1** - Connaître les principes de la méthanisation, du compostage et leurs plus-values par rapport à l'enfouissement et à l'incinération.
- C2** - Convaincre des interlocuteurs divers de l'intérêt des règles de tri à appliquer en amont de la collecte.
- C3** - S'adapter aux modes de fonctionnement des clients.
- C4** - Gérer les situations de conflit suite à une non-collecte des biodéchets.
- C5** - Identifier et communiquer, avec l'appui d'un responsable, une réponse durable aux attentes légitimes exprimées par le client.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
Certification (SST) passé pendant la formation et indispensable à l'obtention du RNCP38511.



LES SUITES DE PARCOURS

Les débouchés de la formation sont les suivants :

- Chauffeur de véhicule de collecte
- Agent de collecte
- Equipier de collecte / Ripeur Agent sur site de traitement

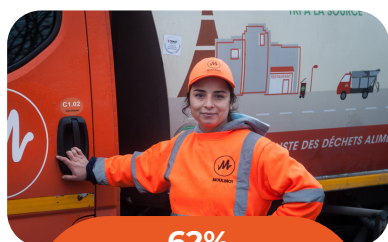
50% d'insertion emploi dans les métiers visés par la certification depuis 2019.

Il n'existe pas de passerelle pour cette certification.

NOUS CONTACTER

01 70 24 98 56
formation@moulinot.fr

Parc d'activité de la Cersaie,
13-27 avenue Jean Moulin, Bâtiment B2, 93240 Stains
Arrêt Tram T1 "Stains la Cersaie"



62%
DE SORTIES
EN EMPLOI
À 6 MOIS
(2023)



92,67%
DES STAGIAIRES
SONT SATISFAITS
DE LA FORMATION
(2023)



100%
DES STAGIAIRES SONT
PRÉSENTÉS À LA
CERTIFICATION ET
L'ONT OBTENUE (2023)